



CHAMBRINFO 28



WWW.EURE-ET-LOIR.CHAMBRES-AGRICULTURE.FR

> DISTANCES DE SÉCURITÉ RIVERAINS

Nouveautés 2023 pour les distances de sécurité riverains

À la suite de la tenue le 3 juillet 2023 du premier comité de suivi départemental de la charte d'engagement des utilisateurs de produits phytopharmaceutiques, une mise à jour de la charte a été effectuée durant l'été dernier. Celle-ci consiste essentiellement dans l'intégration des distances de sécurité incompressibles de 10 mètres. Rappel : pour appliquer la réduction des distances de sécurité de 5 mètres à 3 mètres pour les produits qui le permettent, vous devez notamment

avoir avec vous un exemplaire papier ou numérique de la nouvelle charte. La liste officielle des produits concernés par des distances de sécurité de 10 mètres a été publiée en mars 2023, puis révisée en août. Concernant les produits soumis à des distances de sécurité incompressibles de 20 mètres, la liste a évolué en ce mois de novembre avec l'ajout des spécialités à base de métribuzine. Les services de la Chambre d'agri-

culture d'Eure-et-Loir mettent à disposition une page Internet dédiée aux distances de sécurité riverains où vous trouverez notamment :
- la version 2023 de la charte d'engagements des utilisateurs agricoles de produits phytosanitaires;
- le bulletin collectif de prévention préalable à destination des résidents et personnes présentes aux abords des parcelles;
- une note technique pour vous aider dans la mise en œuvre des distances de sécurité;

- la liste des DSR de 10 mètres incompressibles;
- la liste des DSR de 20 mètres incompressibles.
À retrouver via <https://centre-valde Loire.chambres-agriculture.fr/eure-et-loirchambres-agriculture.fr/charte-engagements/> (lien direct: urlz.fr/oAvd).

CONTACT

Sébastien Sallé - s.salle@eure-et-loir.chambagri.fr - 02.37.24.45.57

> MESPARGELLES

Soyez dans les starting-blocks pour la nouvelle campagne avec MesParcelles

Les Jeux olympiques sont synonymes d'excellence, de performance et de dépassement de soi. Avec MesParcelles, nous pensons que l'agriculture mérite la même passion pour l'excellence !

Plus simple : Les athlètes s'entraînent dur pour fluidifier leurs mouvements. Nous avons conçu une plateforme agricole simple pour vous permettre, vous aussi, d'atteindre vos objectifs sans tracas.

Plus performant : Les champions olympiques visent toujours l'or, tout comme vous avec MesParcelles. Enregistrez votre traçabilité pour être performant en toutes circonstances. Optimisez vos marges et soyez le champion de votre exploitation.

Plus connecté : Les athlètes restent connectés avec leurs entraîneurs et leur équipe. Restez connecté avec vos parcelles grâce à notre application mobile.



Vous aussi soyez dans les starting-blocks pour la nouvelle cam-

pagne et essayez l'application MesParcelles pendant un mois, jusqu'au 31 janvier 2024, afin de vous préparer à être champion de la gestion agricole ! En savoir plus sur www.mesparcelles.fr

CONTACT

MesParcelles - mesparcelles@eure-et-loir.chambagri.fr
Tél. : 02.37.24.46.00

BIODIVERSITÉ

Observations de la biodiversité sur la ZTHA de Miermaigne

Mise en place à l'automne 2019, la Zone tampon humide artificielle (ZTHA) de Miermaigne accueille désormais une biodiversité riche, faisant l'objet d'un suivi complet : pot Barber, suivis au filet, suivis floristiques et écoutes ornithologiques...

Les suivis floristiques permettent notamment d'étudier l'évolution de deux mélanges fleuris spécialisés pour les milieux aquatiques implantés sur la ZTHA. Il reste 70 % des espèces du mélange Sedamix et 29 % des espèces du mélange Primula semés en 2019. De nombreuses espèces sauvages se sont également implantées sur

la ZTHA.

Les résultats du pot Barber ont permis de souligner qu'il n'y a pas de faune spécialisée au milieu aquatique. Beaucoup d'araignées y ont été piégées, deux espèces de carabes typiques des milieux agricoles et une espèce de criquets qui sont relativement rares en milieu agricole.

Le protocole filet a permis d'observer de nombreux coléoptères, méligèthes, coccinelles, un coléoptère *Agapanthia suturalis*, rare en milieu agricole, des carabes plutôt typiques et d'autres plus rares. On peut souligner la présence de nombreuses punaises dont *Aelia acu-*

minata et *Himacerus mirmicoide*. Principalement phytophages, elles ne posent pas de problèmes en grandes cultures. De façon anecdotique, des espèces d'orthoptères et de nombreux papillons de jour tels que des hespéries et des piérides (papillons typiques des milieux agricoles) ont également été observés.

Enfin, l'étude des oiseaux a permis d'observer particulièrement des espèces de milieux boisés et protégées en France telles que la buse variable, le grimpeur des jardins, la mésange charbonnière, la fauvette à tête noire, le rouge-gorge familier et le pinson des arbres.



Les suivis floristiques et faunistiques se poursuivront en 2024 sur la ZTHA et seront étendus aux cultures avoisinantes afin d'évaluer l'impact entomologique de la ZTHA sur la culture.

CONTACT

Morgane Rose - Tél. : 02.37.24.45.76
m.rose@eure-et-loir.chambagri.fr

> BRÈVES

Éco-régime : la CE2+ un choix sans calcul



Vous n'arrivez pas à accéder à l'éco-régime avec votre assolement actuel ? Vous êtes équipé d'un logiciel de suivi parcellaire ? La Chambre d'agriculture vous propose de certifier votre exploitation sur le niveau 2+ de la certification environnementale. La CE2+ vous permet d'accéder au premier niveau de paiement de l'éco-régime. Lors d'un rendez-vous sur votre exploitation, une évaluation et un plan d'actions sont mis en place. Après levée des écarts, vous disposerez de votre attestation niveau 2+ valable pour votre déclaration PAC 2024. Rien de plus simple, prenez rendez-vous dès maintenant.

CONTACT

Maud Evrard - Tél. : 02.37.24.45.31 - m.evrard@eure-et-loir.chambagri.fr

L'agriculture de précision aux Universités du soir

Lundi 4 décembre à 18 heures, les Universités du soir aborderont la question de l'agriculture de précision et de sa mise en œuvre dans les exploitations. Après avoir repressé les évolutions passées et à venir de ces technologies, les intervenants présenteront les intérêts des outils de modulation, notamment à travers le service MesSatimages et son utilité pour le pilotage de son exploitation. Le dernier volet sera consacré au RTK Centipède. Cette technologie, libre d'accès, permet à tous les agriculteurs de la mettre en œuvre facilement et ainsi de profiter des applications de l'agriculture de précision. Rendez-vous à Chartres ou en visioconférence sur bit.ly/3sCtknF

CONTACT

universites-du-soir@eure-et-loir.chambagri.fr

Formation au guidage GPS

Vous souhaitez découvrir le réseau RTK Centipède et vous l'approprier ? La Chambre d'agriculture organise une formation d'une journée, réservée aux salariés d'exploitations, pour connaître les principes de fonctionnement d'un système GPS de précision et d'une base de référence RTK, installer une base de référence, paramétrer l'antenne et l'installer dans l'exploitation... Rendez-vous mardi 19 décembre à Chartres.

CONTACT

Bertrand de Lacheisserie
Tél. : 02.37.24.45.42
b.delacheisserie@eure-et-loir.chambagri.fr